

	Ville de Saint-Loubès (Gironde)	Compte-rendu
	Séance du Conseil Municipal du dimanche 30 mars 2014 11h00	<i>Articles L2121-25 et R2121-11 du Code général des collectivités territoriales</i>

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal :.....29

DATE DE LA CONVOCATION : 24/03/2014

En exercice :.....29

DATE D'AFFICHAGE : 24/03/2014

L'an deux mil quatorze et le trente mars à onze heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LOUBÈS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'hôtel de ville de SAINT-LOUBÈS.

Présents	DURAND Pierre BARIANT Pierre BELMONTE Brigitte BERTHELIER Jean-Michel BONNAMY Monique BOVA Marie DURAND Agnès DUVERNE Bernard FEIT Jean-Luc FOLTIER Françoise GIACOMINI Pierre GONZALEZ José GOUILLAUD Françoise GOULIERE Marie-Pierre	HAUTEFAYE Colette HUGUENIN Pascalyne LAGNIER Laposava LIGNAC Bernadette MASSONNEAU Bernard OLIVER Joëlle QUILICO Chantal REY Gérard RUNDSTADLER Marianna SALMON Philippe-Henri SARNIGUET Yves SPAGNOL Françoise VITOUX Jean-Luc
Absents qui avaient donné pouvoir	-	
Excusés	MAUGET Denis	
Secrétaire de séance	BERTHELIER Jean-Michel	

§§§

Monsieur Pierre DURAND, le maire sortant, ouvre la séance à 11h. Il désigne un secrétaire de séance.

Monsieur Pierre BARIANT, en sa qualité de doyen de l'assemblée, préside la séance jusqu'à l'élection du nouveau maire.

I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est procédé à l'appel des élus issus de l'élection municipale.

Le conseil municipal de Saint-Loubès, issu des l'élection municipale du 23 mars 2014, est installé.

II – ÉLECTION DU MAIRE

Le quorum étant atteint, l'élection du maire peut avoir lieu.

Monsieur José GONZALEZ (groupe majoritaire) et Madame Agnès DURAND (groupe d'opposition Démocratie Communale) sont désignés assesseurs.

Élus candidat :

- Pierre DURAND (candidat unique).

Il est procédé au vote, au scrutin secret et à la majorité absolue.

- Votes pour Pierre DURAND : 25

- Votes blancs : 3

Monsieur Pierre DURAND est élu maire de Saint-Loubès à la majorité.

III – ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Pierre DURAND propose de fixer le nombre des adjoints à huit.

Le vote relatif au nombre des adjoints a lieu à main levée.

Le nombre de huit adjoints au maire est accepté à l'unanimité.

Listes candidates :

- Liste de Pierre BARIANT : Pierre BARIANT Bernadette LIGNAC, Françoise GOULLAUD, Bernard DUVERNE, Marie BOVA, José GONZALEZ, Marianna RUNDSTADLER et Bernard MASSONNEAU (liste candidate unique).

Il est procédé au vote.

- Votes pour la liste de Pierre BARIANT : 28

- Votes blancs : 0

Monsieur Pierre DURAND est élu maire de Saint-Loubès à la majorité.

La séance est levée à 12h00.

TABLEAU DES DÉLIBÉRATIONS	
D2014.03.01	INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
D2014.03.02	ÉLECTION DU MAIRE
D2014.03.03	ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE